

# De Source Sûre



## Édito

Chères Vauginoises, chers Vauginois,

**N**ous vivons le début d'un important changement qui va impacter de façon notable le financement des communes.

**E**n effet la dotation de l'Etat (DGF) va considérablement diminuer d'année en année, et de ce fait le Conseil Municipal a décidé en responsabilité de voter une augmentation raisonnable des impôts afin de maintenir un budget de fonctionnement équilibré. Pour mémoire les impôts locaux, à Vaugines, n'ont augmenté que deux fois en 20 ans.

**P**lus localement, nous essayons de respecter le calendrier des travaux du parking de la rue des grottes, ainsi que l'avancée de la réalisation du bar que nous espérons ouvrir au mieux à la fin de l'année.

**D**urant la période estivale l'équipe municipale restera disponible et opérationnelle pour répondre à vos attentes.

Très bon été à toutes et à tous.

**Philippe AUPHAN**

|                             | pages |
|-----------------------------|-------|
| <i>Conseils Municipaux</i>  | 2     |
| <i>Vie des associations</i> | 7     |
| <i>Les infos</i>            | 9     |
| <i>Ecole de Vaugines</i>    | 13    |
| <i>Jardins collectifs</i>   | 12    |
| <i>Joies et peines</i>      | 14    |
| <i>Manifestations 2015</i>  | 15    |
| <i>A votre service...</i>   | 15    |

# Conseils Municipaux

Les comptes-rendus détaillés des Conseils Municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la mairie de Vaugines.

[www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)

## Compte-rendu du 19 et 27 février 2015

### ◆ Ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire explique que la commune peut ouvrir une ligne de trésorerie afin de pallier le décalage temporaire dans le temps entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes. La ligne de trésorerie est destinée à faire face à un besoin de fonds ponctuel, voire plus encore, éventuel. Il s'agit d'un droit de tirage permanent dont bénéficie la collectivité auprès de l'organisme prêteur dans la limite d'un plafond et d'une durée négociés dans le contrat et avec une mise à disposition immédiate des fonds.

Il propose de solliciter différents organismes bancaires pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 € pour financer l'acquisition du bar dans l'attente du versement de la subvention.

Après avoir pris connaissance du projet de contrat de ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Provence Alpes Corse et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, de contracter auprès de la Caisse d'Épargne une ouverture de ligne de trésorerie d'un montant maximum de 150 000 Euros et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

Accord à l'unanimité.

### ◆ Choix du maître d'œuvre pour la réhabilitation du bar et des logements

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la consultation directe faite pour le choix d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation du bar et des logements existants dans l'immeuble B 179 place de la mairie.

Les critères retenus pour la sélection du maître d'œuvre sont les moyens, les compétences et les références pour des opérations similaires ainsi que le prix de la prestation.

Deux bureaux d'études ont répondu à cet appel d'offre. Après un examen minutieux des candidatures, Monsieur le Maire propose de retenir SICA Habitat Rural (mieux disant) qui a réalisé plusieurs aménagements de ce type.

Accord à l'unanimité

### ◆ Aménagement d'un bistrot de pays : adoption du projet et demandes d'aides financières

Face à la volonté des élus de créer un lieu de vie et de rencontre, actuellement en manque sur le territoire de la commune, de développer l'activité touristique et de permettre la remise en place d'un commerce de proximité à Vaugines, la commune a souhaité engager des travaux dont le coût estimatif est de 180 000 € hors taxe.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation des Territoires Ruraux pour 64 800 € et du Conseil Régional pour un montant de 15 000 €

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

### ◆ Servitude de tréfonds parcelle B 828

Afin d'alimenter en eau le terrain multiports et quatre foyers le long de la route départementale 56, une canalisation d'un diamètre de 65 mm doit être posée.

Il est nécessaire de créer une servitude de tréfonds pour autoriser le passage de ladite canalisation sur la parcelle B 828.

Monsieur et madame HOULLE, propriétaires de cette parcelle ont donné leur accord pour concéder une servitude au bénéfice de la commune. Une indemnité forfaitaire d'un montant de 2 000 € est proposée afin d'indemniser le préjudice causé par le passage de la canalisation.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

#### ◆ Travaux 2015 sur réseau eau potable : extension et amélioration

Monsieur le Maire présente les projets de travaux sur le réseau d'eau potable pour l'année 2015

- extension du réseau le long de la départementale 56 afin d'alimenter le terrain multisports et quatre foyers pour un montant de 12 048,79 €.

Amélioration de la qualité du réseau d'eau potable avec reprise de tous les branchements réalisés dans la rue Vieille afin de pallier les fuites entre la conduite principale et les robinets d'isolement vers les abonnés.



Ces travaux ont été estimés à 22 430,77 €

Il propose de solliciter l'aide de l'agence de l'eau pour 10343,87 € et du département pour 7240,71€ au titre du dispositif de remise à niveau des équipements des communes rurales (ex-FNDAE)

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

#### ◆ Mise à jour des parcelles relevant du régime forestier, dans le cadre de la révision du document d'aménagement forestier.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de faire une mise à jour des parcelles relevant du régime forestier, dans le cadre de la révision du document d'aménagement forestier. L'actuelle forêt communale est composée des quatre parcelles A 123, 141, 250 et D 209, d'une surface totale de 407,4640 ha.

La parcelle A141, lieu-dit Giboux des Fousques d'Auve, a été divisée en deux nouvelles parcelles en 2012 pour échange d'une parcelle avec un propriétaire riverain : A 737 (159,4400 ha) et A 736 (1,0000ha).

La parcelle A 736 n'est plus propriété de la commune. Cette mutation foncière n'a pas fait l'objet d'une demande préalable de distraction.

D'autre part, la commune est propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à la forêt communale. Il s'agit de la parcelle A 137, au lieu-dit Vallon de Vaunières, d'une surface de 730 m<sup>2</sup> (0,0730 ha).

Afin de préserver ce terrain boisé et d'en assurer sa conservation (article L 211-1 du code forestier), il est nécessaire de l'intégrer à la forêt communale relevant du régime forestier.

Pour régulariser la situation, il convient de demander la cessation du régime forestier appliqué à l'ancienne parcelle A 141, d'une surface de 160,4400 ha et de demander l'application du régime forestier sur les parcelles dont le détail figure dans le tableau ci-dessous, pour une surface totale de 406,5370 ha.

### NOUVELLE COMPOSITION DE LA FORET COMMUNALE

| Commune      | Section | Parcelle | Lieu-dit                   | Surface        | Contenance |           |           |
|--------------|---------|----------|----------------------------|----------------|------------|-----------|-----------|
|              |         |          |                            | m <sup>2</sup> | ha         | a         | ca        |
| VAUGINES     | A       | 123      | LE ROSTI                   | 2158670        | 215        | 86        | 70        |
| VAUGINES     | A       | 137      | VALLON DE VAUNIERES        | 730            | 0          | 07        | 30        |
| VAUGINES     | A       | 250      | LES TEISSIERES             | 59480          | 5          | 94        | 80        |
| VAUGINES     | A       | 737      | GIBOUX DES FOUSQUES D'AUVE | 1594400        | 159        | 44        | 00        |
| VAUGINES     | D       | 209      | LA COSTE EYGUIERES         | 252090         | 25         | 20        | 90        |
| <b>TOTAL</b> |         |          |                            | <b>4065370</b> | <b>406</b> | <b>53</b> | <b>70</b> |

L'ancienne surface totale étant de 407,4640 ha, cette régularisation entraîne une diminution de la surface de la forêt communale relevant du régime forestier de 9270 m<sup>2</sup>, soit 0,9270 ha.

### ◆ Gestion locative SIRES pour l'appartement immeuble B 179

Monsieur le Maire rappelle l'acquisition de l'immeuble cadastré B 179, il propose de confier la gestion locative du logement situé au-dessus du bar à Service Immobilier Rural Et Social (SIRES) suivant leurs propositions :

- 185 euros pour réaliser les entrées dans les lieux, il faut savoir que les honoraires seront demandés à chaque nouvelle entrée.

- 6 % HT des loyers encaissés.

Accord à l'unanimité.

## Compte-rendu du 19 mars 2015

### ◆ Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'aménagement du bistrot de pays.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°7 du 19 février 2015 adoptant le projet d'aménagement du Bistrot de pays pour un coût prévisionnel de travaux de 180 000 € HT.

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer un dossier de demande de subvention pour ce projet au titre de la réserve parlementaire 2015 du sénateur Alain DUFAUT et de reprendre le plan de financement de la façon suivante :

|                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| 1 - Travaux HT             | 155 000 €        |
| 2 - Maîtrise d'œuvre HT    | 25 000 €         |
| <b>Total général HT :</b>  | <b>180 000 €</b> |
| <b>Total général TTC :</b> | <b>216 000 €</b> |

| FINANCEMENT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE TTC |                  |
|---|------------------|
| <b>Autofinancement</b>                        | <b>121 200 €</b> |
| <b>Subventions</b>                            |                  |
| Région : FSL                                  | 15 000 €         |
| Etat : DETR                                   | 64 800 €         |
| Réserve parlementaire                         | 15 000 €         |
| <b>Total</b>                                  | <b>94 800 €</b>  |
| <b>Total général</b>                          | <b>216 000 €</b> |

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

### ◆ Approbation compte de gestion 2014 service eau et assainissement.

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2014, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part, sous réserve du visa du Comptable Général.

**Le maire reçoit le vendredi après-midi de 17 h à 18 h sur rendez-vous**

**La mairie est ouverte au public :**

**mardi-jeudi-vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi de 9 h à 12 h**

**Tél. 04 90 77 25 08 Télécopie : 04 90 77 12 51**

**Courriel : [mairie.vaugines@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaugines@wanadoo.fr) - site Internet : [www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)**

# Compte-rendu du 10 avril 2015

## ♦ Vote du compte administratif 2014

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Serge Nardin 1<sup>er</sup> adjoint examine le compte administratif communal 2014 qui s'établit ainsi :

|                | DEPENSES     | RECETTES     | Résultat de l'exercice |
|----------------|--------------|--------------|------------------------|
| Fonctionnement | 544 433,74 € | 599 629,12 € | + 55 195,38 €          |
| Investissement | 430 845,28 € | 675 654,98 € | + 245 809,70 €         |

## Résultat d'exécution

|                | Report de l'exercice N-1 | Résultat de l'exercice 2013 | Résultat de clôture 2014 |
|----------------|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Fonctionnement | 168 182,61 €             | 55 195,38 €                 | 223 377,99 €             |
| Investissement | - 56 034,35 €            | 245 809,70 €                | 189 775,35 €             |

Ce résultat doit être minoré des restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2014 :

- en dépenses d'investissement, pour un montant de 561 253,52 €
- en recettes d'investissement, pour un montant de 302 557,00 €

**Le besoin net de la section d'investissement est donc de 68 921,17 €**

Hors de la présence de M. Philippe AUPHAN, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2014

## ♦ Approbation du compte de gestion 2014

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, sous réserve du visa du Comptable Général.

## ♦ Affectation des résultats 2014 sur le BP 2015

Le Conseil Municipal décide d'affecter en investissement la somme de 100 000 € pour financer les besoins de 2015 et de reporter en fonctionnement la somme de 123 377,99 €.

## ♦ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le taux des taxes directes locales de 3,4 % et

vote (1 abstention) les taux d'imposition pour 2015 comme suit :

Taxe d'habitation : 19,16 %

Taxe foncière (bâti) : 10,26 %

Taxe foncière (non bâti) : 43,65 %

Cotisation Foncière des Entreprises : 33,85 %

## ♦ Vote du budget primitif 2015

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2015 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Voir tableau

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>          | <b>717 387,87 €</b> |
| <b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b> | <b>717 387,87 €</b> |
| <b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>           | <b>770 483,71 €</b> |
| <b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULES</b>   | <b>770 483,71 €</b> |

#### ◆ Aménagement logements locatifs

Afin de répondre aux demandes en logements de plus en plus nombreuses sur le territoire et notamment celles concernant les logements locatifs confortables, accessibles à des ménages dont les revenus sont modestes, le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux dans l'immeuble cadastré B 179.

Le projet prévoit le réaménagement de deux logements situés au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble :

- un logement de type 2 de 63,25 m<sup>2</sup>
- un logement de type 3 de 60,12 m<sup>2</sup>. Le coût estimatif des travaux d'aménagement se répartit de la façon suivante :

|                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| - Travaux logement HT      | 110 000 €        |
| - Maîtrise d'œuvre HT      | 18 700 €         |
| - Total général HT         | 128 700 €        |
| <b>- Total Général TTC</b> | <b>141 570 €</b> |

Le plan de financement prévisionnel basé sur cette première estimation des travaux s'établit comme suit :

#### FINANCEMENT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE TTC

|                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| <b>1 - Autofinancement</b> | <b>6 570 €</b>   |
| <b>2 - Subventions :</b>   |                  |
| Conseil Général            | 15 000 €         |
| Conseil Régional           | 24 000 €         |
| Etat : PLUS                | 6 000 €          |
| Dotation Parlementaire     | 15 000 €         |
| <b>Total subventions</b>   | <b>60 000 €</b>  |
| <b>3 - Emprunt CDC</b>     | <b>75 000 €</b>  |
| <b>TOTAL</b>               | <b>141 570 €</b> |

#### ◆ Révision du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et avoir pris connaissance du dossier adressé par le Département de Vaucluse, donne son accord pour l'inscription du réseau touristique de randonnée de la commune au PDIPR « Révision 2015 » et s'engage à :

- A adopter les nouveaux tracés communaux relevant du « PDIPR révision 2015 » et du « Réseau de randonnée touristique 2015 »
- A conserver aux chemins concernés un caractère ouvert au public pour la pratique exclusive de la randonnée pédestre, équestre et VTT, à ne pas aliéner les sentiers inscrits au PDIPR, ou à permettre leur maintien, leur rétablissement ou leur substitution, d'une égale valeur qualitative et d'usage, afin d'assurer la continuité de l'itinéraire.

## SCOT : Schéma de COhérence Territoriale

**Enquête publique du 15 juin au 17 juillet**  
**permanence en mairie mardi 23 juin de 14h à 16h.**

# Les associations

## Lire a Capello

C'était vraiment le printemps à la bibliothèque pendant ce deuxième trimestre : une "rencontre grainothèque", une balade botanique et une exposition sur les plantes médicinales avec de nombreux ouvrages. Rappelons que la grainothèque reste en place à la bibliothèque et permet des échanges de graines de légumes et de fleurs, graines non hybridées, biologiques.

Nos rencontres mensuelles sur nos lectures « coups de cœur » continuent et celles de « dis-moi dix mots » vont faire naître, comme les années précédentes, un recueil de textes conçus par des lecteurs de la bibliothèque, d'après les dix mots de la langue française choisis par différents pays francophones.

Les enfants, petits et grands, sont venus très régulièrement le mercredi pour donner vie au conte "Les quatre saisons" (d'après l'œuvre de Vivaldi) en mettant en scène des marionnettes représentant les différents personnages de ce conte.



Lecture du conte, confection de marionnettes, découverte de la musique de Vivaldi

à travers des extraits des quatre saisons et, aussi, lectures diverses et variées étaient au menu de ces rencontres... accompagnées souvent d'un petit goûter offert par la bibliothèque.

Nos rendez-vous du mercredi continuent pour achever ce projet qui sera présenté à tous le mercredi 10 juin.

La bibliothèque participera au vide-grenier nocturne du 20 juin et l'argent récolté par la vente de livres et de gâteaux permettra d'acheter des livres ou du matériel d'animation.

Au programme de l'été, nous aurons le plaisir de vous accueillir pour une manifestation qui va se dérouler de Juillet à Septembre sur la littérature jeunesse d'hier à aujourd'hui.

Nous y présenterons des livres destinés aux enfants (livres illustrés/livres animés mais aussi livres scolaires) du siècle dernier. Nous faisons appel à vous qui avez peut-être dans vos greniers d'anciens livres (des années 1920 aux années 1970). Si vous voulez nous en confier pour un ou deux mois, contactez-nous.

Puis d'août à septembre, nous présenterons l'exposition de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Vaucluse sur les livres animés (pop up..) et sur les livres de Komagata.

Avec « vivre Connectés », la BDP du Vaucluse offre désormais aux lecteurs de notre réseau, la possibilité d'accéder à des ressources numériques : cinéma, autoformation et espace jeunesse sécurisé pour les enfants jusqu'à 10 ans. Renseignez-vous à la bibliothèque pour créer votre espace personnel.

Puisque l'été approche avec ses longues heures de sieste obligatoire, n'hésitez pas à venir découvrir les liseuses électroniques et les nouveaux livres numériques ou papier.

**Les dates précises des différentes manifestations seront communiquées par mail et affiches.**

La bibliothèque restera ouverte cet été aux horaires habituels sauf du 28 Juillet au 6 août où elle ne sera ouverte que le samedi 1<sup>er</sup> août.

N'oubliez pas de payer votre cotisation : 6 € par famille (gratuit pour les enfants). Avec la carte vous avez accès aux sept bibliothèques de la Communauté de Communes des Portes du Luberon.

Bon été à tous.

Si vous voulez être tenu au courant des manifestations indiquez nous votre adresse e-mail et nous vous enverrons nos informations : [bibliotheque@vaugines.net](mailto:bibliotheque@vaugines.net)

Bibliothèque place Capello, 84 rue Vieille 04 90 77 28 13

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi 16h à 18h - mercredi 16h à 19h - samedi 17h à 19h (horaire d'été)

## Les amis de St. Barthélemy

A chaque parution du bulletin municipal "De Source Sûre", le comité de rédaction, nous permettant de participer, je souhaiterais aujourd'hui, dans la continuité de notre article paru dans le numéro précédent, exprimer ma reconnaissance :



Eglise de Vaugines restaurée

"Le spectacle est terminé. Le récital, le concert ou la conférence s'achève. Les artistes et les spectateurs sont partis..."

Mais il n'y avait pas qu'eux. Dans l'ombre de chacune de nos manifestations, des "bénévoles" ont œuvré, à chaque fois. C'est le travail de toutes ces "petites mains", la qualité et l'authenticité de leur engagement qui donnent toutes ses lettres de noblesse à ces "petits événements" pour nous, majeurs.

Permettez moi de distinguer, humblement, par le biais de cet article, tous les volontaires qui ont contribué, contribuent et contribueront à la réussite de nos différents projets.

Merci à Chantal, Hélène ainsi qu'à nos épouses respectives pour leur soutien désintéressé. Et pour ceux et celles qui continuent, tenez vous prêts !

**Les dates des différentes manifestations seront précisées par mail et affiches.**

Pour en savoir plus : <http://eglisevaugines.1s.fr/>

*"La réussite appartient à tout le monde, c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite"...*

## Comité des fêtes

**A partir du mois de juin et jusqu'en septembre : apéro du vendredi musical et / ou ludique, sur la place de la mairie.**

**Samedi 20 juin :** Vide-grenier nocturne au terrain de boules, buvette et restauration sur place.

**Samedi 27 juin :** Feux de la Saint-Jean au terrain de boules. Musique et apéro.

**Samedi 18 juillet :** Concert de la Philharmonique de Villelaure sur la place de la mairie (organisé par la municipalité en collaboration avec le comité des fêtes).

**Dimanche 26 juillet :** Course de carrioles, buvette et restauration sur place.

**Samedi 15 août :** Départ de la semaine festive : Aïoli à midi devant l'église (réservations conseillées).

**Dimanche 16 août :** Concours de boules pour enfants à 9h30. (- de 13 ans). Après-midi concours de boules adultes à 14h.

**Lundi 17 août :** Concours de longue

**Mardi 18 août :** Apéro avec karaoké (à confirmer).

**Mercredi 19 août :** 10h : place de la mairie, jeux traditionnels pour les enfants  
19h : apéro jeux de cartes et jeux de société place de la Mairie

**Dimanche 30 août :** Vide-grenier journée.

**Dimanche 4 octobre :** Repas de rue.

**Samedi 31 octobre :** Soirée Halloween Maison commune.

**Dimanche 13 décembre :** Marché de Noël.



La traditionnelle course de carrioles

# Les infos...

## La crèche associative " Les minots" à Cucuron

*Dans le DSS de septembre 2014, nous vous avons présenté les modes de garde pour vos petits bambins sur notre territoire. En cette future rentrée scolaire 2015/2016, nous faisons à nouveau un point avec vous.*

Nous vous rappelons que la commune de Vaugines subventionne la crèche de Cucuron afin de vous offrir un mode de garde de proximité et de qualité. La commune a l'équivalent de deux temps plein et demi par semaine. La totalité des enfants, fréquentant actuellement la crèche, sont en âge de rejoindre dès la rentrée 2015/2016, la maternelle de l'école de Vaugines. Par conséquent, il y a des places pour accueillir vos enfants, de 2 mois et ½ à 4 ans.



**La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.**

Vous pouvez prétendre à des aides de la CAF.

N'hésitez donc pas à contacter dès à présent sa directrice, madame Blandine SCHIETS,  
au 09 54 01 99 17

Montée du Château vieux - 84160 CUCURON

Pour que cette structure associative perdure, la commune a fait le choix de l'aider financièrement. Dernièrement, la Communauté de Communes a fait des travaux sur le bâtiment afin de le garder en conformité et assurer le bien-être et la sécurité de vos enfants.

Il est donc important et essentiel que les Vauginois et Vauginoises utilisent ce mode de garde. Son avenir sur notre territoire dépend aussi de vous !

Vous avez également :

### LE RELAIS PARENTS – ASSISTANTES MATERNELLES à CADENET (RPAM)

Madame CHABAUD, référente au RPAM, à la Maison de la Petite Enfance de Cadenet, Chemin Bel Air, tient à votre disposition une liste des assistantes maternelles agréées par la PMI dans les villages aux alentours et sur Pertuis.

Vous pouvez vous mettre en relation avec cette personne au 06 60 10 52 76, le mardi et jeudi de 9H à 19H.

Ce relais a pour vocation de vous épauler dans vos démarches administratives. Ce n'est ni un service juridique, ni un service comptable. Mais il joue le rôle de tuteur, car vous - parents - devenez employeur.

## Repas à domicile

*Trois articles sur ce sujet ont été publiés dans le DSS afin de recenser les personnes âgées ou handicapées désirant accéder à ce service.*

Résultat : un couple et une personne seule !

Le but de cette enquête était de mutualiser vos demandes auprès de plusieurs organismes et de les mettre en concurrence. D'apporter une réponse, la plus adaptée possible à vos critères. Difficile de mutualiser avec si peu de demandes !

Cependant, pour vous apporter une réponse et vous aider au mieux dans vos démarches, voici la liste de structures ou organismes sur notre territoire :

### Service départemental d'Action Sociale

Contactez et prenez un RDV avec une assistante sociale  
Centre Médico Social de Pertuis  
Mme JACOB, secrétaire  
téléphone : 04 90 09 27 23  
mail : [catherine.jacob@cg84.fr](mailto:catherine.jacob@cg84.fr)



### Association CLIC Soleil

Centre Local d'Information et de Coordination  
Gérontologique sur les cantons de Pertuis et de Cadenet  
Conseil gratuit et adapté aux seniors  
téléphone : 04 90 08 87 64  
mail : [clic.soleilage84@wanadoo.fr](mailto:clic.soleilage84@wanadoo.fr)

### Age d'Or Service

Réseau privé de services à la personne  
Portage de repas à domicile, aide à domicile, téléassistance,  
accompagnement ...  
téléphone : 04 90 76 22 85 / portable : 06 24 57 22 09  
mail : [cavaillon@agedorservice.com](mailto:cavaillon@agedorservice.com)



## La canicule et nous...rappel des consignes

*Été rime avec chaleur ! Restons particulièrement vigilant avec ces phénomènes de canicule.*

### Votre santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies

- il fait très chaud ;
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- cela dure depuis plusieurs jours.

### Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs

- pour un enfant et un adulte : vous perdez de l'eau donc le risque est alors la **DESHYDRATATION**
- pour une personne âgée : vous transpirez peu donc le risque est surtout l'**HYPERTHERMIE** (coup de chaleur)



### AGIR TOUS ENSEMBLE !

**Prenez des nouvelles de votre entourage et surtout des personnes âgées, isolées ou handicapées.**

- ne sortez pas aux heures les plus chaudes et ne restez pas en plein soleil
- maintenez votre maison à l'abri de la chaleur, passez plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- mouillez votre peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation
- buvez environ 1.5 l d'eau par jour et ne consommez pas d'alcool
- ne faites pas d'efforts physiques intenses
- mangez normalement (fruits, légumes, pain, soupe ...)

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?  
Mise en place d'un appel gratuit : 0 800 06 66 66  
[www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaieurs-extremes](http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaieurs-extremes)

# Chroniques vauginoises

## Melons et saveurs d'été

**L'été nous offre en ce moment ses produits les plus savoureux et le melon occupe en cette saison une place de choix sur nos tables.**



Le melon serait originaire de l'Inde ou des déserts iraniens voire africains. Il était cultivé en Egypte depuis cinq siècles avant notre ère. Sous l'Empire gréco-romain, il devait être petit et peu sucré. Il se consommait poivré et vinaigré en salade.

Le melon devient peu à peu un fruit et acquiert saveur et volume. Il est cultivé au XVe siècle par les moines dans la région de Cantaluppo (Italie) d'où son nom, le Cantaloup.

Dès la fin du XVIe siècle, il sera largement **cultivé dans le Midi de la France**, et n'arrivera que plus tard en Charentes.

Alexandre Dumas était très friand des melons. **Il échangea la totalité de ses œuvres publiées contre une rente viagère de 12 melons par an avec la bibliothèque de la ville de Cavailon.** Il écrivait : « ...je répète que je n'ai jamais rien mangé de plus frais, de plus savoureux et de plus sapide que les melons de ma rente. Je n'ai donc qu'un désir à émettre, c'est que mes livres aient toujours pour les Cavallonnais le même charme que leurs melons ont pour moi ... »

Les principales régions productrices sont le Midi-Pyrénées, PACA, Aquitaine, Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon.

### **Le Vaucluse est le deuxième producteur national de melons !**

Il existe de nombreuses espèces de melon : pas moins de 650 sont inscrites au registre officiel européen des variétés cultivées !

Le melon est constitué à 90 % d'eau, riche en potassium (300 mg pour 100g) et un bon apport en vitamines A et C (près de 80% des apports journaliers recommandés pour 160g !).

**De bonnes raisons d'en profiter donc et d'essayer de nouvelles recettes !**

Comment bien choisir vos melons ?

Ils doivent être lourds (preuve qu'ils sont gorgés de sucre) et leur queue, que l'on appelle « pécou » en Provence, doit se décoller (preuve de sa maturité).

**Attention aux melons à peine mûris que l'on trouve souvent en supermarché !**

**Privilégiez donc nos producteurs locaux !**

## L'orgue de Cucuron

### **L'ORGUE HISTORIQUE de CUCURON**

*Parmi les nombreuses œuvres d'art qu'abrite l'église Notre Dame de Beau-lieu, une des plus remarquables et des plus célèbres, est l'orgue qui surplombe l'entrée. Construit au XVIII<sup>e</sup> siècle par un facteur d'orgue aixois, cet instrument de 13 jeux sur un seul clavier et une petite pédale à la française, est de taille modeste, comme il s'en trouvait souvent dans les villages de Provence.*



L'orgue de Cucuron

Chaque été, l'Association des Amis de l'orgue de Cucuron, fondée en 2001, anime ce lieu.

Les « **VEPRES MUSICALES 2015** », une heure de musique autour de l'orgue, accueilleront des organisateurs venus de tribunes illustres (Toulouse, Genève, Albi) ou des formations avec chanteurs et instruments (violon, viole de gambe).

**A partir du 12 juillet, un concert tous les dimanches à 18h jusqu'au 15 et 16 août (pas de concert le 2 août).**

Renseignements : site - [orguedecucuron.fr](http://orguedecucuron.fr)

## Rejoignez le projet du jardin collectif de Vaugines

**Ouvriers, familiaux, partagés, quelque soit le modèle, le secret de la réussite d'un projet de jardin collectif est sa co-construction. Un seul impératif pour notre commune, pas de produits chimiques dans ce jardin. Tout le reste est ouvert aux suggestions et au partage des idées avec les habitants.**

Depuis le mois de mars, la commission « environnement-agriculture-embellissement » se penche plus précisément sur ce projet communal de jardin collectif.

D'abord, en ayant participé à un retour d'expériences sur différents modèles de jardins dans le département de Vaucluse, ensuite en imaginant les premières actions de concertation inhérentes au lancement du projet, présentées lors du Conseil Municipal de mai. En voici le détail, en comptant sur votre contribution.

### Des boîtes à idées dans les espaces de convivialité du village

Afin de collecter, sans pression, les suggestions, envies et idées des habitants, des boîtes à idées sont mises à disposition dans les espaces de convivialité de notre village. Depuis le 28 mars, date de la grainothèque, une boîte est en place à la bibliothèque.

Début mai, deux autres boîtes ont été déposées à l'épicerie et à la mairie. Elles resteront en place jusqu'au jour de la réunion du 17 juin.

### Une animation « Porteur de paroles » devant l'épicerie sur deux matinées

Le samedi 13 juin de 8h à 12h et le mercredi 17 juin de 7h30 à 9h30, Virginie Toussaint, membre de la commission chargée du projet assurera une permanence devant l'épicerie.

Cette permanence type « porteur de paroles » sera l'occasion de poser des questions sur ce projet de jardin collectif et d'ouvrir la discussion.

Une réunion de lancement du projet se déroulera le mercredi 17 juin 2015, à 19h, à la maison commune



Cette réunion aura pour objectif de dresser une première liste de personnes intéressées par une parcelle, de constituer le groupe de travail qui portera le projet et de déterminer le modèle (ouvriers, familiaux ou partagés) du futur jardin.

### Cinq temps forts lors de cette réunion :

- collecte des idées des habitants présents,
- présentation des différents modèles possibles de jardins collectifs avec quelques exemples,
- retour d'expérience sur les jardins de Mérindol avec Eric Gauthier, de l'association "Au maquis".
- synthèse et présentation des idées recueillies via les boîtes, l'animation porteur de paroles et au début de la réunion
- échanges et débats

Les participants pourront s'inscrire sur la liste « Rejoignez le projet » pour exprimer leurs souhaits de devenir jardinier, voire porteur du projet.

Parallèlement, l'équipe municipale avance sur les aspects contractuels de mise à disposition du terrain et de l'eau, les deux pré-requis indispensables à la réalisation du jardin collectif.

La suite de l'histoire appartient aux habitant(e)s engagé(e)s dans le groupe projet et aux futur(e)s jardinier(e)s !

## O.T Cucuron / Vaugines

La mission principale de l'association de l'Office de Tourisme de Cucuron-Vaugines est de promouvoir et d'animer notre territoire. Ainsi, l'équipe accueille et renseigne nos visiteurs mais assure aussi l'organisation de manifestations telles que le modélisme naval et le vide-grenier de Cucuron.

Afin d'assurer et de développer ces missions, **l'Office recherche des personnes motivées pour rejoindre son équipe de bénévoles.**

Plus d'informations et contacts : 12, Cours Saint Victor 84160 CUCURON - Tél. : 04.90.77.28.37

Mail : [officetourisme.cucuron@gmail.com](mailto:officetourisme.cucuron@gmail.com) - WEB : [www.cucuron-luberon.com](http://www.cucuron-luberon.com)

# Ecole de Vaugines

## Visites des Châteaux d'Ansois et de Lourmarin – 12 mai 2015

### Le château d'Ansois par Jade et les CE1 CE2 CM1 CM2

L'église a une grande façade qui a été construite sous l'ancienne muraille qui entoure le château.. Cette façade fait penser que l'intérieur de l'église est grand mais il est petit ! Ils ne pouvaient pas l'agrandir car, sur les deux côtés, il y avait un fossé et sur le troisième, le château.

**L'extérieur du château :** A l'entrée du château, il y a au-dessus de la herse, le blason de la famille Sabran-Pontevès, c'est-à-dire le lion. Au-dessus, des mâchicoulis. Il y avait aussi des replis dans la muraille qui servaient de cachette aux soldats. Des archères permettaient de se protéger des ennemis. La porte d'entrée du château est très minutieuse, elle est entourée de pointes de diamants et au-dessus, des cintres brisés à volutes. Les visiteurs n'entraient pas par cette porte mais par une autre à côté, c'était pour faire la surprise. Chaque fenêtre avait des cintres brisés.



**L'intérieur :** Les salles au premier étage sont en enfilade, on circule du côté des fenêtres. Les lits sont à façon polonaise. Il y a une garde-robe à côté de la chambre de la dame. La chambre du monsieur a été transformée en salle à manger. Il y avait un grand puits nommé échappatoire. Le garde-manger était dans une salle au nord pour n'y conserver que la viande : elle s'appelle la carnerie.



Après un bon pique-nique dans le parc du château d'Ansois, nous avons rejoint **le château de Lourmarin**. A l'entrée, un bassin nous a accueillis avec ses carpes koi et ses nénuphars en fleurs. Renata, notre guide, nous a conduits dans la cour du château où nous avons dessiné la **façade Renaissance**, pendant que les petits commençaient la visite. Nous avons observé la tour médiévale avec ses **mâchicoulis** et ses **créneaux** et les **fenêtres à meneaux** très symétriques de la Renaissance. Nous sommes entrés par la **porte d'apparat** et nous sommes montés par l'**escalier à double torsade**. On est arrivé sur une loggia à l'italienne qui dominait une cour où se trouvait une prison. La porte était surmontée d'une **accolade sculptée**. Dans la cuisine, une cheminée occupait tout un mur ! On pouvait y rôti deux moutons ou un bœuf entier. Il y avait aussi des assiettes provençales et des **fontaines à filtre de charbon** en forme d'hippopotame. Elles venaient d'Égypte. Dans d'autres pièces se trouvaient deux cheminées avec des sculptures d'Indiens, une tapisserie d'Aubusson, des instruments anciens et une stèle du néolithique trouvée à Puyvert.

## Activités périscolaires

Un petit mot pour vous dire qu'après un bilan assez positif de l'année en cours, nous travaillons à améliorer encore un peu, dans la mesure de nos moyens, l'accueil des enfants dans les activités périscolaires. Nous allons notamment organiser trois activités par jour au lieu de deux afin

d'alléger le groupe des CE-CM. Nous sommes en passe de finaliser cette organisation, nous informerons les parents dès que l'emploi du temps final sera validé. En attendant, nous souhaitons à tout le monde une très bonne fin d'année scolaire, elle s'achèvera en beauté avec deux spectacles :

**26 juin :** Le traditionnel spectacle des enfants suivi d'un repas pour les familles

**2 juillet :** En Compagnie des Fées présentera son spectacle intitulé: "Le Fabuleux Voyage de Mia" offert par le comité des fêtes.

## Observation des guêpiers le 20 juin

Depuis l'année dernière, un partenariat associe la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) via les bénévoles du groupe local Sud-Luberon et la carrière Bergier afin de proposer aux Vauginois et à toute personne intéressée l'observation des guêpiers.

Ainsi, le 20 juin 2015, de 8h à 12h, vous êtes invités à venir rejoindre la permanence assurée par les bénévoles du groupe à la carrière. Ils seront à votre disposition pour vous faire découvrir la vie et les mœurs du guêpier d'Europe et vous aider à l'observer grâce au matériel mis à la disposition des visiteurs.



Guêpier d'Europe

## Manifestations 2015

| JUIN      |                          |   |
|-----------|--------------------------|---|
| 20        | Comité des fêtes         | Vide-grenier nocturne   |
| 27        | Comité des fêtes         | Feu de la St Jean - terrain de boules   |
| 28        | Amis de St Barthélemy    | 18h église : Chants Polyphoniques   |
| JUILLET   |                          |   |
| 4         | Association Broken Stars | Géocaching. Renseignements : <a href="http://www.broken-stars.fr">www.broken-stars.fr</a> |
| 18        | Mairie                   | 18h30 Concert Philharmonique de Villelaure - Place de la mairie                           |
| 23        | Amis de St Barthélemy    | 18h église : Concert North Gospel Quartet   |
| 26        | Comité des fêtes         | Course de carrioles   |
| AOÛT      |                          |   |
| 7 8 9     | Amis de St Barthélemy    | 19h église : Concerts de piano Alain Escudero   |
| 15        | Comité des fêtes         | Aïoli sur le parvis de l'Eglise   |
| 16        | Comité des fêtes         | Concours de boules 9h30 enfants - 14h adultes   |
| 17        | Comité des fêtes         | Concours de longue  |
| 19        | Comité des fêtes         | 10h place de la mairie - jeux pour enfants - 19h apéro jeux de cartes                     |
| 30        | Comité des fêtes         | Vide-grenier  |
| SEPTEMBRE |                          |   |
| 15        | Amis de St Barthélemy    | Parvis de l'église : repas paëlla + concert jazz à 18h.                                   |
| 27        | Amis de St Barthélemy    | 17h église : Polyphonies : compagnie "Loucine & compagnie"                                |
| OCTOBRE   |                          |   |
| 4         | Comité des fêtes         | Repas de rue  |
| 31        | Comité des fêtes         | Maison commune : soirée Halloween   |
| DECEMBRE  |                          |   |
| 13        | Comité des fêtes         | Marché de Noël  |
| 13        | Amis de St Barthélemy    | Eglise 17h 30 Concert chorale "La Regalido"   |

## Joies et peines

### Naissances

Loni PERRIN le 23 avril 2015

### Décès

André CHAULLIER le 26 avril 2015  
 Paulette GUYON le 29 avril 2015  
 Maria BODINO le 24 mai 2015  
 Louise VIARD le 28 mai 2015

# A votre service...

## La santé



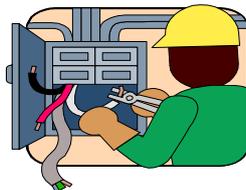
**Isabelle CHOQUARD**  
Médecine Générale  
Homéopathie  
293 Rue des Grottes  
Tél : 04 90 09 05 20

**Isabelle BERTHET**  
Thérapeute Reiki et hypnose  
99 rue de la Fontaine  
Port : +336 87 55 18 74  
harmonyvie@hotmail.fr  
www.harmonyvie.fr

**Bernard LE BRUN-FREDDI**  
Ostéopathe D.O  
Chemin du mont Senis  
Tél : 04 90 77 10 26  
Port : 06 09 34 81 45

**Claire PACIOTTI** 06 30 86 82 14  
**Géraldine INGARGIOLA** 06 64 91 40 63  
Cabinet Infirmier  
99 rue de la Fontaine

## Les artisans



**Christophe BREMOND**  
Électricité Générale  
Énergie Renouvelable, Agent Calipv  
Domotique Système Tebis Agrée Hager  
Tél/Fax : 04 90 77 13 24  
Port : 06 11 54 59 92  
elecbrém@free.fr

**Entreprise CHAULLIER**  
Chauffagiste, Électricien  
Entretien, Dépannage,  
Installation  
Chemin de Vaunières  
Tél/Fax : 04 90 09 12 05  
Port : 06 22 79 12 99

**Christophe RAMEAUX**  
Rameaux Services  
Plomberie - Sanitaire - Électricité  
Chauffage - Énergies Nouvelles  
Tél : 04 90 09 89 26  
Port : 06 24 31 39 68  
info@rameauxservices.com

**JQ PEINTURES**  
Tous travaux, intérieurs, extérieurs  
2, rue de la Fontaine - 84160  
Tél. 06 59 58 08 91 - 09 53 02 33 27  
jq.peinture@hotmail.fr

**PCFR**  
**Piscine sur pilote automatique**  
Les Banquets  
84160 VAUGINES  
Tél : 04 90 07 49 09  
Fax : 09 57 26 49 12  
e-mail : info@poolcop.fr

**Christian LIGER**  
Espaces verts, taille, élagage  
Tél : 04 90 77 12 06  
Port : 06 13 01 52 76

**Serge LATIL**  
Élagage, débroussaillage  
Espaces verts  
51 Place de la Mairie  
Tél : 04 90 77 16 94  
Port : 06 83 35 17 37

**LUXOGENE - Jessica BARAFFE**  
Service de nettoyage  
Tél. 06 46 25 30 62  
luxogene@gmx.fr

**Alex et Michon**  
Entreprise Figues & Noix  
Maçonnerie générale  
Tél. 06 86 58 21 96  
06 20 45 17 17

**David PACIOTTI**  
Plâtrier – Façadier  
Tél. 06 84 63 25 39

**Nicolas PACIOTTI**  
Électricien  
Tél. 06 09 69 92 26

**Mathieu PACIOTTI**  
Carreleur  
Tél. 06 25 08 17 60

## Restauration

### HOSTELLERIE du LUBERON

et son Restaurant LA TABLE  
383 Cours Saint Louis  
Tél : 04 90 77 27 19 - Fax : 04 90 77 13 08  
<http://www.hostellerieduluberon.com>  
[hostellerieduluberon@hostellerieduluberon.com](mailto:hostellerieduluberon@hostellerieduluberon.com)

### "L'Air Culinair"

Laure Argand  
Cuisine à domicile  
Tél : 04 90 77 02 11 - 06 04 65 45 53  
[www.lairculinaire.fr](http://www.lairculinaire.fr)

### Tristan RIQUE

Agriculteur biologique  
AMAP  
Samedi matin Cadenet  
Tél : 06 28 05 91 45

### "La Vauginoise"

Épicerie-boulangerie-pâtisserie  
202 Cours St. Louis  
Tél : 04 90 07 77 96

### Michel ALAMELLE

Vente d'huile d'olive et de cerises.  
Tél : 04 90 77 12 21 - 06 12 38 72 06  
[michel.alamelle@orange.fr](mailto:michel.alamelle@orange.fr)

### Yo-Marie (Dédé) (Certipaq Bio)

Le verger des grandes terres  
Marché bio Lourmarin mardi 18h  
Livraison panier bio (juin / octobre)  
Tél : 06 75 25 75 29 - 06 61 07 16 33

### "Le P'tit Resto"

Place de la Mairie  
Tél : 04 90 77 11 08  
[leptirestovaugines@gmail.com](mailto:leptirestovaugines@gmail.com)

### Frédéric CORNILLON

La tarto dou Leberoun  
Sur les marchés - Tél : 06 76 57 73 45  
[fred.cornillon@yahoo.fr](mailto:fred.cornillon@yahoo.fr)

### Michel ISOUARD

Agriculteur biologique  
Tél : 04 90 68 20 73

## Divers

### CARRIERE BERGIER SARL BERGIER FRERES

La grande Garrigue  
Tél. 04 90 68 01 40  
Bureau : 04 90 68 00 48  
Fax : 04 90 68 08 24

### TAXI Cucuron / Vaugines

Rue de la mer 84160 Cucuron  
Transport médical assis  
Tel. 06 17 92 17 10  
04 90 77 11 77  
[taximorra@gmail.com](mailto:taximorra@gmail.com)

### PEPINIERE DE VAUGINES

Plantes méditerranéennes  
**Gérard WEINER reçoit sur RDV**  
207, Chemin du mont Senis  
84160 Vaugines - France  
Tél. +33 4 90 68 15 59  
Site: <http://pepinieredevaugines.fr/>

### Frédérique ANGELETTI

Psychologue du travail  
Bilans de compétences  
Chemin de Vaunières - 84160  
Tel. 04 90 08 33 68 - 06 09 69 49 78  
[frederique\\_angeletti@hotmail.com](mailto:frederique_angeletti@hotmail.com)

### Cheval Enjeu Équitation

[www.cheval-enjeu.fr](http://www.cheval-enjeu.fr)  
Nicole : 06 87 55 42 09

### Frédérique ANGELETTI

**Créatrice**  
Boutique en ligne  
Atelier chemin de Vaunières - 84160  
Tel. 04 90 08 33 68 - 06 09 69 49 78  
Blog : [www.fredtouch.net](http://www.fredtouch.net)

### FLORIANE Coiffure à domicile

"La qualité Salon Chez Vous"  
Styliste, Visagiste, coloriste,  
permanentiste.  
Tel. 06 49 70 79 29

### Sophie LAURE

Coiffure à Domicile  
Tél. 06 42 22 04 71  
Sur RDV du lundi au Samedi

### Virginie TOUSSAINT

Conseil en communication responsable  
Tel. 06 61 34 73 86  
[virginie\\_toussaint@yahoo.fr](mailto:virginie_toussaint@yahoo.fr)

Conservez la rubrique "A votre service", car dorénavant elle ne paraîtra qu'une fois par an

Mairie de Vaugines - Place de la Fontaine - 84160 Vaugines

Tél. 04 90 77 25 08 Télécopie : 04 90 77 12 51

Courriel : [mairie.vaugines@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaugines@wanadoo.fr) - site Internet [www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)